Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 4

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Questions et réponses

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE MIEL ET L'ANCIEN COMBATTANT

Je l'ai côtoyé !... Je me suis assis à sa table, j'ai partagé ses repas, je me suis réchauffé à la chaleur de son foyer, j'ai enseigné dans une salle contiguë à la sienne.

Elle, Mme Blondel, une maîtresse femme, plantureuse Normande, au visage racé, toute resplendissante de santé, à côté de qui, lui, paraissait comme un frêle roseau, au teint d'une pâleur vitreuse. Ils avaient cinq garçons ; deux étaient nés après la guerre, la grande guerre, finie depuis tout juste dix ans.

Lui, n'en parlait pas ! quelquefois il ajoutait un mot, articulait un nom, quand elle voulait me narrer tel fait de cette horrible tourmente, dont la France portait encore les cicatrices indélébiles de plaies à peine fermées ; au cœur de cette Marne, des noms sinistres résonnaient à mes oreilles : Châlons et Reims, dont les murs des cathédrales présentaient d'innombrables stigmates creusés par la mitraille ; Vaux, Douaumont, les forts qu'on tenait jusqu'au dernier soubresaut d'énergie ; les champs de bataille où les hommes s'affrontaient à la grenade, à l'arme blanche, avec une férocité de bêtes fauves : Verdun, le Bois-des-Corps, le Chemin-des-Dames ! terres baignées du sang de cette vaillante jeunesse de France, tranchées tortueuses encore béantes, maisons incendiées, villages rasés. Dix ans après ce terrible carnage — c'était en 1928 — la France paraissait, en cette région tout au moins, comme une chétive convalescente. Seul, le tonnerre du canon manquait à ce dantesque décor !

Le grondement du canon, je crois bien qu'il devait l'entendre encore, par moments, secouer ses tympans... et le feu de la mitraille, et le cliquetis des baïonnettes, et les appels déchirants de ceux qui ne rentrent plus après l'assaut ! Oui, l'ancien combattant était marqué par la guerre, autant que les murs des cathédrales, même s'il n'avait pas été grossir les rangs des invalides, culs-de-jatte ou gueules cassées ; ses blessures à lui, étaient internes !

De longs moments, il paraissait rêveur, le visage tiré de rides profondes ; le plus souvent, quand il entendait parler guerre, il quittait prestement la pièce ! Moi, je sentais en lui un mal qui le rongeait et, le matin, à entendre cette toux sèche et caverneuse qui le secouait, j'en éprouvais une peine réelle, qu'il devina en moi.

« Vous savez, me dit-il, ces saloperies de gaz des Allemands, j'en ai aussi reçu, mais j'ai « tenu » dix ans... ça passera ! »

Pourtant, à lire sur son visage cette continuelle et attristante inquiétude, je devinais qu'un mal sournois devait miner le brave homme.

C'était vrai ! et je l'appris par une voie détournée.

Un jour, Mme Fatoux, la mère du grand Pol, élève de l'école, vint rendre visite à Mme Blondel et lui remettre un cadeau à l'occasion du baptême du petit Jacques. Avant son départ, elle exprima le désir de me saluer, et jeta ces paroles à Mme Blondel :

« C'est promis, je vous fais apporter un bon pot de miel ; gardez-le pour votre mari, vous verrez, contre la **dysenterie**, il n'y a rien de pareil », puis la porte se ferma.

Mon regard rencontra celui, plein de larmes, de l'épouse de l'ancien combattant... Vous savez, m'avoua-t-elle, la toux, c'est peu de chose à côté de la **dysenterie chronique** dont mon mari est atteint depuis la guerre. Il a séjourné dans divers hôpitaux de la région et de Paris, consulté tous les médecins, essayé un peu tout, médicaments, tisanes, rien n'y fait ! Chaque fois ça recommence... et toujours en empirant... il a pris ça au front : eau polluée, nourriture avariée ! on ne sait quoi ? Sa conversation prit fin par un profond soupir !

Un jour, un beau pot de miel était posé sur la table !

« C'est pour toi, c'est Mme Fatoux qui l'a fait apporter, elle dit que tu dois en prendre régulièrement chaque jour. »

« Bon, dit-il, en jetant un regard interrogateur vers moi. »

Il prit son miel tous les jours ; Mme Fatoux en rapporta — elle soignait trois vaches et six ruches, son mari allait aux vignes — et la toux continuait, et les insomnies, et la dysenterie !

Un matin : « J'ai bien dormi », me dit-il !

« Voilà sept jours que mon mari n'a plus ses douleurs intestinales, me dit l'épouse, c'est sûrement le **miel** ! »

Et le miel fit tant de bien à l'ancien combattant, qu'il lui apporta santé et joie de vivre !

Plus de quarante ans ont passé et le Dr Jarvis nous propose, dans son livre : « Du Miel contre la Dysenterie » !

G. Chassot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Première question : Un apiculteur désire savoir si chez les abeilles, les gènes sont à caractère dominant ou dominé.

Réponse : La loi de Mendel a aussi été admise en ce qui concerne l'apiculture. Cette loi nous apprend que l'hybridation démontre la discontinuité de l'hérédité. En croisant par exemple une reine italienne avec un mâle caucasien, la descendance héritera vraisemblablement les qualités et les défauts des parents à parts égales. Par contre, à la seconde génération, l'équilibre est rompu, la dominance d'un caractère bon ou mauvais intervient et il s'établit une nette disjonction de ces derniers. C'est une des raisons pour laquelle le premier croisement est valable et le second à déconseiller. Tout en ne pouvant pas prétendre à la perfection, on obtient en génétique les meilleurs résultats, en sélectionnant les souches d'une même race pour bénéficier de l'égalité génétique des parents, toujours dans l'espoir que les gènes ne transmettront qu'une hérédité de bonnes qualités à caractère dominant.

Seconde question : Les grandes cellules. Elles ont pour but de créer une abeille capable de butiner une plus grande variété de fleurs. Il y a une trentaine d'années, j'avais essayé les grandes cellules: il s'est trouvé alors du couvain de faux bourdons mêlé au couvain d'ouvrières. Il aurait fallu je pense agrandir les cellules graduellement pendant plusieurs années pour obtenir l'abeille désirée.

Réponse : Cette question des grandes cellules a en effet déjà préoccupé de nombreux apiculteurs. Certains d'entre eux, peu nombreux il est vrai, sont toujours partisans des grandes cellules, mais la majorité paraît avoir abandonné la chose et admet sans autre la norme de 750-800 cellules au décimètre carré. A vrai dire, on reçoit des fabricants notre cire sans connaître exactement la grandeur des cellules et l'on peut admettre que cette anomalie devrait disparaître.

Pourquoi certains apiculteurs sont-ils toujours partisans des grandes cellules, alors que d'autres les ont abandonnées ? La réussite aura été provoquée par une augmentation graduelle de la dimension de la cellule durant plusieurs années. Les instructions précises, relatives à l'utilisation d'un module agrandi ont aussi fait défaut dans une certaine mesure, et face à l'échec (trop nombreuses cellules de mâles), la grande cellule a été abandonnée.

En URSS, on utilise dans certaines contrées la grande cellule avec succès ; fera-t-on marche arrière en Suisse ? Nous ne le pensons pas. Il appartient aux apiculteurs de décider.

La rédaction.